



Extrait de délibération

Comité syndical 15 octobre 2018 – Parthenay

Identifiant
2018-10-06b

L'An Deux Mille dix huit le quinze octobre à 18 heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard, président.

M Jean-Claude Guérin a été désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 9 octobre 2018
Nombre de délégués en exercice : 31 titulaires / 31 suppléants
Présents : 18 titulaires / 1 suppléant
Absents, excusés : 13 titulaires / 30 suppléants
Votants : 19

Com. de communes	Titulaires présents	Titulaires excusés et/ou suppléés	Suppléants avec vote	Autres suppléants présents
Airvaudais-Val du Thouet	BIRONNEAU Pascal, FOUILLET Olivier, NOLOT Monique	COIFFARD Jean-François,		
Parthenay-Gâtine	ALBERT Philippe, BELY Françoise, BOUCHER Hervé-Loïc, BRESCIA Nathalie, CUBAUD Olivier, DIEUMEGARD Claude, GAILLARD Didier, GUERIN Jean-Claude, LARGEAU Béatrice,	BERGEON Patrice, DUFOUR Jean-Paul, GILBERT Véronique, ROUVREAU Laurent → De TALHOUET ROY Hervé	CLEMENT Guillaume	
Val de Gâtine	BOUJU Gilles, CANTET Jean-Paul, CHAUSSEY Francine, MINEAU Nadine, OLIVIER Pascal, RIMBEAU Jean-Pierre	BARANGER Johann, BASTY Jean-Pierre, DOUTEAU Patrice, EVRARD Elisabeth, GUERIT Jean-Philippe, LEMAITRE Thierry, MORIN Joël,		

Modification du tableau des effectifs au 4 novembre 2018

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique Paritaire.

La délibération doit préciser :

- le grade correspondant à l'emploi créé.
- le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé, s'il s'agit d'un emploi de non titulaire créé en application des cinquième et sixième alinéas de l'article 3 de la loi précitée,

Considérant le tableau des emplois adopté ce jour par le Comité syndical arrêté au 16 octobre 2018,

Considérant la nécessité de créer 1 emploi de Secrétaire comptable au grade d'Adjoint Administratif territorial principal de 1^{ère} classe en raison de l'avancement de grade de l'agent, au 4 novembre 2018 (inscrit au tableau d'avancement 2018),

Considérant la délibération du Comité syndical de ce jour validant l'avis du Comité Technique réuni le 11 septembre 2018 et supprimant un emploi de Secrétaire comptable au grade d'Adjoint Administratif territorial principal de 2^e classe au 4 novembre 2018 (suite à l'avancement de grade de l'agent) ;

Le Comité syndical valide la modification du tableau des effectifs à compter du 4 novembre 2018 comme suit :

Filière : Administrative,**Cadre d'emploi : Attachés territoriaux**

Grade : Attaché :

Ancien effectif : - Titulaire : 4 - Non Titulaire : 3 - Vacant : 1
Nouvel effectif : - Titulaire : 3 - Non Titulaire : 4 - Vacant : 1**Cadre d'emploi : Rédacteur**Grade : Rédacteur principal 2^e classeAncien effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0
Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

Grade : Rédacteur

Ancien effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0
Nouvel effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0**Cadre d'emploi : Adjoints administratifs territoriaux**Grade : Adjoint administratif principal 1^{ère} classe :Ancien effectif : - Titulaire : 1 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0
Nouvel effectif : - Titulaire : 2 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0Grade : Adjoint administratif principal 2^e classe :Ancien effectif : - Titulaire : 3 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0
Nouvel effectif : - Titulaire : 2 - Non Titulaire : 0 - Vacant : 0

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 4 novembre 2018,

Tableau des effectifs arrêté au 4 novembre 2018

Grade	Caté- gorie	Effectif pourvu				Emploi vacant	Total
		Titulaire		Non Titulaire			
		TC	TNC	TC	TNC		
Filière Administrative							
Cadre d'emploi des Attachés Territoriaux							
Attaché	A	3		4		1	8
Cadre d'emploi des Rédacteurs Territoriaux							
Rédacteur principal 2 ^e classe	B	1				0	1
Rédacteur	B	1				0	1
Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Territoriaux							
Adjoint Adm. principal 1 ^{ère} classe	C	2				0	2
Adjoint Adm. principal 2 ^e classe	C	2				0	2
Filière Technique							
Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux							
Adjoint Technique 2 ^e classe	C					1	1
Total Budgétaire		9		4		2	15

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conformeLe Président
Didier GAILLARD